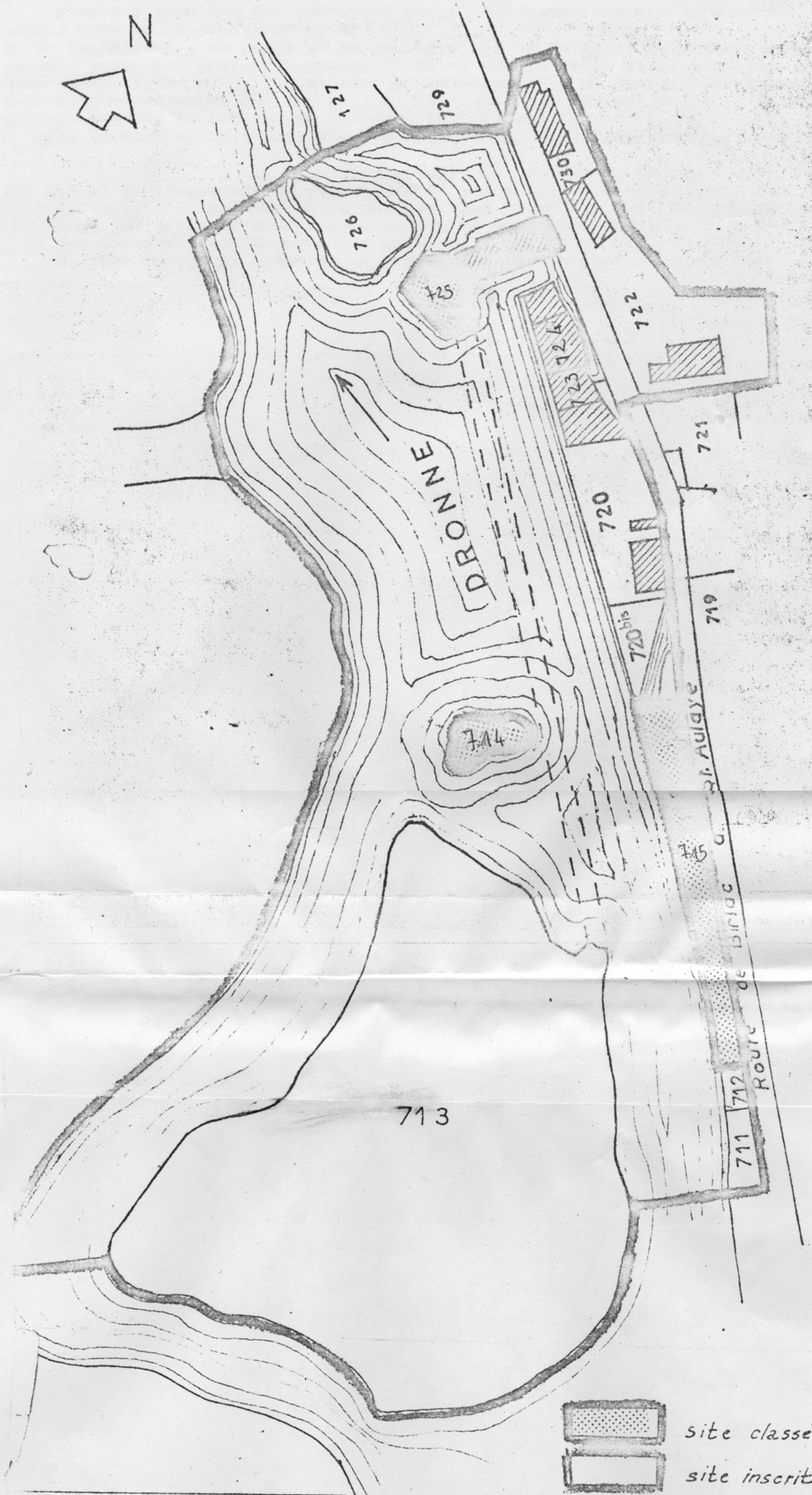


VILLAGE & MOULIN de PUYCHAUD

Michelin
N. 1/2000
1952
Aulaye

Surf. Encl. 0,26 ha.

Situation?



Le vieux moulin de Puychaud et ses abords aux Essards (Charente) comprenant les parcelles cadastrales n°s 714p, 715, 725 de la section C sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En ce qui concerne les immeubles bâtis, le classement ne s'applique qu'aux façades et toitures.
(arrêté du 23 Mai 1943)

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le village de Puychaud aux Essards (Charente) comprenant les parcelles cadastrales n°s 711 à 714p, 722, 724, 726 appartenant à M^{me} V^{ve} Fouchier, au village, et n° 730 section C, appartenant à M. Emard Leopold, au Reuchard Basac par Chalais (Charente), ainsi que le cours de la Drouenne du droit de la parcelle 711 au droit de la parcelle 727 et la route de Basac à St-Aulaye dans sa traversée du site.

En ce qui concerne les immeubles bâtis, l'inscription s'applique aux façades et toitures.
(arrêté du 23 Mai 1943)